SEANCE EXCEPTIONNELLE DU CONSEIL MUNICIPAL
05 MARS 2010

En raison de la tragédie que connaît la commune de Charron, le Maire a réuni en urgence le conseil municipal vendredi 05 Mars 2010 à 20 h 30. A la demande du Maire la réunion s'est tenue, en raison des circonstances, dans un « algeco », place de la poste.

PRESENTS : M. Jean-François FAGET - M. Jean-Claude MARIONNEAU - M. Jérémy BOISSEAU
Mme Martine BOUTET- Mme Catherine COUSIN - Mme Sandrine MARTIGNON
M. Christian GIRAUDET - M. Hervé HENNEQUIN - Mme Anne BOUCLAUD
M. Jean-François RAYMOND - M. Patrick ROBERGEAU - Mme Christelle PELAEZ-CABRERA
M. Jean-Philippe COLAS - M. Jean-Claude JARNY - M. Hugues GASTOU - Mr Jean-Marc MIALARET

ABSENT EXCUSE : M. Jacquy BAREAU

Rappel : le dimanche 28 février 2010 vers 4 heures du matin une forte tempête conjuguée à une marée de102 a provoquée la submersion de la partie basse de la commune. Les rues concernées sont :

- *Rue du Port*
- *Rue de la Marina*
- *Rue de rets*
- *Rue des Tamarins*
- *Rue du 14 Juillet*
- *Rue de la Laisse*
- *Rue du 19 Mars 1962*
- *Rue France Saumur*
- *Rue des Jardin*
- *Rue des Salines*
- *Rue du Coq*

Trois personnes ont péri dans les eaux : une dame âgée de 67 ans et ses deux petits enfants de 6 et 10 ans. Environ 200 foyers sont sinistrés. Toutes les personnes concernées sont provisoirement relogées chez des voisins, amis ou dans leur famille.

Le Maire fait le point de la situation à ce jour :
Les déblaiements sont bien avancés. Il était important d'atténuer au plus vite les marques de cette tragédie.
Le plus dur reste à venir. La semaine prochaine la protection civile va se retirer et l'effectif des pompiers va s'alléger.
Néanmoins on note un fort élan de solidarité pour venir en aide à notre commune :
Solidarité des habitants entre eux ; solidarité des communes avoisinantes ; solidarité de la communauté de communes.
De nombreux dons de particuliers nous parviennent. Don en nature : linge ; produit ménager, produit d'hygiène ; mobilier, alimentation. Ce qui n'est pas sans poser des problèmes de stockage et de gestion de ces stocks.
Dons financiers également. Ces sommes sont encaissées sur le budget du CCAS. Ils seront reversés forfaitairement.
Monsieur HENNEQUIN propose une répartition en fonction des revenus.
Saluons également Intermarché et super U qui depuis une semaine alimentent gratuitement les nombreux bénévoles qui interviennent sans relâche auprès des sinistrés.
La préfecture met en place une cellule de crise pour recenser les possibilités de logement en dur. De notre côté nous recensons les demandes de mobil-homes. Si cette dernière option a les faveurs des sinistrés cela pose néanmoins des problèmes de raccordements aux réseaux. Pour d'autres le traumatisme est trop fort. Ils ne veulent plus habiter ici.

FIN DE LA SEANCE : 21 H 55